

CONDITIONS GENERALES D'ACCES A L'ESPACE FIBRE OPTIQUE
JARDINS DE MARIANNE – TOULOUSE

Date de mise à jour : 01/03/2017

- Le service de réservation Fibre Optique est exclusivement accessible en ligne depuis le portail : <https://www.jardinsdemarianne.fr>
- Le service de réservation est exclusivement réservé aux résidents des « Jardins de Marianne »
- Chaque demande de réservation à l'espace Fibre Optique est nominative et personnelle
- L'espace Fibre Optique est accessible uniquement sur réservation et les créneaux ouverts sont du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 (fermé les dimanches et jours fériés).
- Les créneaux de réservation sont ouverts sur 3 semaines
- Les créneaux de réservations ferment 72h avant
- Chaque créneau de réservation à une durée de 180 minutes précises
- Chaque créneau de réservation est annulable en ligne jusqu'à 3 heures avant
- L'accès à l'espace Fibre Optique est uniquement autorisé pendant le créneau réservé par le résident. Tout accès ou tentative d'accès en dehors du créneau autorisé est considérée comme une violation des conditions d'utilisation du service Fibre Optique
- La durée de l'accès à l'espace Fibre Optique doit être scrupuleusement respectée afin de ne pas perturber les autres demandes d'accès des résidents
- Il est impératif d'accompagner le technicien Fibre Optique dans tous ses déplacements sur la résidence pendant toute son intervention et notamment lors de son accès à l'espace Fibre Optique
- En cas de dysfonctionnement, d'anomalies, de détériorations constatées, ou de tout autre évènement que vous jugez inhabituel, il vous appartient de nous le signaler immédiatement via le portail : <https://www.jardinsdemarianne.fr> à la rubrique « Contact ». (Vous pourrez joindre des photos pour étayer vos propos)
- Lors de votre accès à l'espace Fibre Optique vous êtes considéré comme responsable et garant de la bonne utilisation de toute les installations.
- Il est strictement interdit de communiquer les codes d'accès aux boîtes à clefs qui vous sont transmis. Ces codes sont strictement personnels. En cas de manquement, votre responsabilité serait alors engagée
- L'espace Fibre Optique est un espace sécurisé. Ses accès sont placés sous vidéo-surveillance.

* * * FIN * * *

Les conditions générales d'accès à l'espace Fibre Optiques sont susceptibles d'être modifiées et/ou d'évoluer sans préavis. Consultez régulièrement notre portail web : <https://www.jardinsdemarianne.fr>